

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

DPG TPF PRUDENT

Action M EUR FR0013300985

Cette SICAV est gérée par DEGROOF PETERCAM ASSET MANAGEMENT France

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de l'OPCVM est de profiter, pour partie, de la hausse potentielle d'un ensemble diversifié et international de classes d'actifs. La réalisation de l'objectif de gestion passe par une gestion discrétionnaire entre les différentes classes d'actifs : supports actions (de 0 à 30% de l'actif net), obligataires (de 0 à 100% de l'actif net) et monétaires (de 0 à 100% de l'actif net), en direct ou via des OPC.

L'indicateur de référence est un indice composite composé de : 75% de l'indice Bloomberg Barclays Global-Aggregate Total Return Index Value Unhedged EUR et de 25% de l'indice MSCI ACWI Net Total Return EUR. Cet indicateur est utilisé a posteriori à titre de comparaison.

Cet indicateur composite ne définit pas de manière restrictive, l'univers d'investissement mais permet à l'investisseur de qualifier la performance et le profil de risque qu'il peut attendre lorsqu'il investit dans l'OPCVM. Le risque de marché de l'OPCVM est comparable à celui de son indicateur de référence.

La SICAV peut être exposée aux actions (0 à 30% de l'actif net). Cette allocation est discrétionnaire tant en termes de taille de capitalisation que de zone géographique.

La SICAV peut être exposée aux marchés monétaires et obligataires (0 à 100% de l'actif net). Cette allocation est discrétionnaire en termes de rating (y compris high yield, titres spéculatifs plus risqués, à hauteur de 30% de l'actif net), de répartition dette privée/dette publique et de sensibilité du portefeuille. Ces investissements servent à répondre à l'objectif de gestion, à gérer la trésorerie de l'OPCVM mais également à préserver la performance selon les circonstances des marchés.

La SICAV peut intervenir sur les marchés dérivés pour couvrir, exposer aux risques action et taux le portefeuille.

Les principaux moteurs de performance sont les suivants :

- Les actions (0 à 30% de l'actif net). Cette allocation est discrétionnaire tant en termes de taille de capitalisation que de zone géographique.
- Les marchés monétaires et obligataires (0 à 100% de l'actif net). Cette allocation est discrétionnaire en termes de rating (y compris high yield, titres spéculatifs plus risqués, à hauteur de 30%), de répartition dette privée/dette publique et de sensibilité du portefeuille. Ces investissements servent à répondre à l'objectif de gestion, à gérer la trésorerie de l'OPCVM mais également à préserver la performance selon les circonstances des marchés.
- Les marchés dérivés pour couvrir, exposer aux risques action et taux le portefeuille.

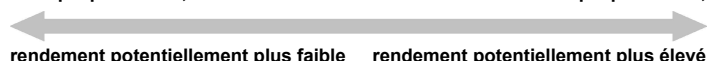
L'horizon de placement recommandé est de 5 ans.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 12 heures, heure de Paris. Elles sont exécutées à cours inconnu sur la base de la valeur liquidative datée du jour J et sont réglées en J + 2. Les valorisations sont calculées quotidiennement.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé,



rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée. Le profil de risque de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Pourquoi l'OPCVM est classé dans la catégorie [3] ? La SICAV présente un profil relativement risqué dû à ses investissements qui peuvent être en actions à hauteur de 30% maximum et en obligations à hauts rendement (Titres Non Notés et/ou Non Investment Grade) à hauteur de 30% maximum. L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur : Néant.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus de l'OPCVM.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Ce pourcentage étant un maximum, il se peut que dans certains cas l'investisseur paye moins que ce taux affiché. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	1,20%
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	Néant

Les frais courants futurs sont estimés en fonction des supports d'investissements et des frais de gestion de l'OPCVM, ils peuvent varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique « frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site www.amf-france.org.

Performances passées

Les indications utiles sur les performances passées seront complétées à l'issue du 1er exercice.

Ce diagramme ne constitue pas une indication fiable.

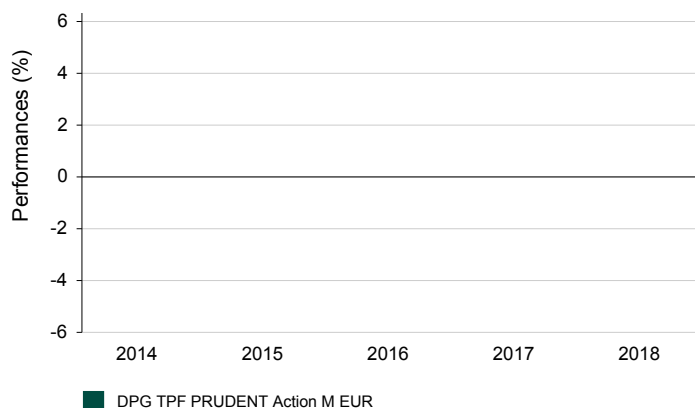
Il existe trop peu de données pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur les performances passées.

Date de création de l'OPCVM : 19 avril 2012

Date de création de l'Action : 20 août 2018

Devise de calcul des performances passées de l'OPCVM : Euro.

Indicateur de référence : 75% de l'indice Bloomberg Barclays Global-Aggregate Total Return Index Value Unhedged EUR + 25% de l'indice MSCI ACWI Net Total Return EUR Index.



Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Souscripteur : Les actions « M » sont réservées aux clients sous mandat de gestion discrétionnaire avec le Groupe Degroof Petercam France. L'OPCVM n'est pas enregistré en vertu du Securities Act of 1933 ou de toute autre réglementation des Etats-Unis. Il ne peut pas être proposé ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « US Person » comme défini par la « Regulation S ».

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) : L'actionnaire peut obtenir plus d'information sur l'OPCVM sur simple demande écrite auprès de DEGROOF PETERCAM ASSET MANAGEMENT France - 44, rue de Lisbonne – 75008 PARIS ou sur le site www.degroofpetercam.fr.

L'OPCVM propose d'autres actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : Le lieu de publication de la valeur liquidative se situe dans les locaux de la société de gestion.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions de la SICAV peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La responsabilité de DEGROOF PETERCAM ASSET MANAGEMENT France ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'investisseur peut trouver l'information sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) appliqués par la Société de gestion à l'adresse internet suivante : <https://www.degroofpetercam.fr/fr/informations-reglementaires>.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site www.degroofpetercam.fr.

Cette SICAV est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

DEGROOF PETERCAM ASSET MANAGEMENT France est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 26 avril 2019.